



COMMUNIQUER LES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ ENVERS SES SENIORS

S'il n'existe pas de bases légales cantonales vaudoises concernant les politiques publiques à l'intention des populations seniors, cela ne signifie pas pour autant que les communes n'agissent pas pour ces dernières. Que ce soit par des engagements sociaux ou relatifs à la santé publique, presque toutes les municipalités de la région lausannoise entreprennent déjà certaines actions.

Certaines de ces politiques publiques sont développées avec l'aide d'associations locales, régionales ou communales, d'autres émanent directement des autorités municipales.

Cependant, il est relativement courant qu'une commune qui agit pour ses aîné-e-s ne le communique pas assez, voire pas du tout. Pourtant, communiquer l'ensemble de ses activités permet non seulement à une municipalité de visibiliser son action, mais cela permet aussi d'éviter les doublons entre les mesures municipales et toute autre activité sur son territoire.

POURQUOI FAIRE FIGURER CES INFORMATIONS?

Il est courant qu'une commune communique la mise en place de nouvelles mesures ou de nouveaux projets, que ce soit pour le développement d'une nouvelle politique publique à destination des seniors ou pour tout autre projet émanant de la municipalité.

Néanmoins, retrouver cette information peut être une tâche complexe, voire impossible, tant pour les administré-e-s que pour tout autre acteur.

Dans ce contexte, rendre l'information la plus visible possible permet une bonne coordination entre association et commune, entre administré-e et administrateur, entre la municipalité et ses communes limitrophes, ainsi qu'entre les différents services au sein d'une administration communale.

De plus, dans le contexte actuel d'une réflexion cantonale pour la mise en place d'une politique vaudoise de la vieillesse (Vieillir 2030), il semble judicieux que chaque commune puisse facilement communiquer les actions qu'elle entreprend à destination de ses publics seniors.

Plutôt que de développer de nouveaux projets, il s'agit ici de faire état du recensement de ce qui se fait déjà.



QUELLES INFORMATIONS COMMUNIQUER?

Il existe autant de communes que de projets, d'actions et d'activités à destination des seniors. Cependant, au fil des années, certaines actions relativement similaires ont été développées au sein des communes de la région lausannoise.

C'est par exemple le cas d'activités telles que la sortie annuelle des aîné-e-s ou de la visite aux no-nagénaires, voire aux centenaires.

D'autres projets sont propres à chaque commune : Quartiers et villages solidaires, engagement de réfé-rent-e-s ou délégué-e-s aux seniors, permanences seniors, etc.

Idéalement, chaque municipalité devrait ainsi développer un inventaire des actions et projets seniors qu'elle entreprend sur son territoire, afin de le communiquer au mieux avec ses administré-e-s.

De plus, les informations relatives à l'existence et aux activités d'un club ou d'une association seniors peuvent aussi être communiquées par la commune. En plus d'informer la population, ce dernier point permet de maintenir un échange régulier entre la commune et les associations présentes sur son territoire.

Exemples d'informations communiquées publiquement par certaines communes membres de Lausanne Région :

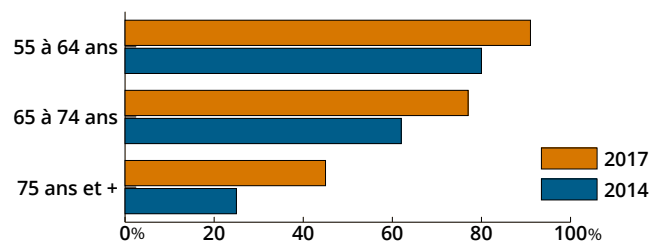
- **INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES ;**
- **ACTIVITÉS PONCTUELLES DES ASSOCIATIONS COMMUNALES ET RÉGIONALES ;**
- **SORTIE DES AÎNÉ-E-S ;**
- **VISITE AUX OCTAGÉNAIRES, NONAGÉNAIRES, OU ENCORE CENTENAIRES ;**
- **CONTACT DU OU DE LA RÉFÉRENT-E AUX SENIORS DE LA MUNICIPALITÉ ;**
- **COURS DE PRÉPARATION À LA RETRAITE ;**

- **SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX RETRAITÉ-E-S ;**
- **AIDES FINANCIÈRES COMMUNALES ;**
- **AIDES AUX TRANSPORTS DISPONIBLES DANS LA COMMUNE.**

OÙ FAIRE FIGURER CES INFORMATIONS?

Il n'a jamais été autant de mediums de communication jusqu'à ce jour, et plusieurs d'entre eux sont à mêmes de remplir cette tâche, à commencer par le journal municipal. Il en va de même pour le site internet de la commune, d'autant plus si ce dernier comporte une section dédiée aux différents publics seniors (cf. fiche de bonne pratique : [L'optimisation de l'information communale en ligne](#)).

Les outils informatiques sont de plus en plus utilisés par les populations seniors, que ce soit par les jeunes retraité-e-s, les aîné-e-s ou encore les grand-e-s aîné-e-s (OFS; 2017)¹.



Les réseaux sociaux tels que LinkedIn et Facebook sont aussi de bons moyens de communication pour tout public.



1. OFS (2017) «L'utilisation d'Internet dans les ménages 2017 : la population suisse toujours plus en ligne» (communiqué de presse).

“

LAUSANNE RÉGION VOUS OFFRE SON SOUTIEN

Lausanne Région, au travers de sa commission et de son référent régional Seniors, se tient à votre disposition pour tout conseil ou aide concernant la communication de vos projets à destination des seniors.

CONTACT : Maël Joly - Chef de projets - Référent seniors régional - T dir 021 552 73 37 - m.joly@lausanneregion.ch

”